

Une des plus importantes communications de ce Congrès est celle que le Dr Rutgers a faite sur une opération amenant sans danger, sans douleur, la stérilité absolue: la *vasectomie*.

Le Dr Rutgers l'a présentée comme destinée à empêcher la reproduction des malades, des criminels, des tarés de toutes sortes. Nous pensons qu'il est fort utile de la faire connaître à tous ceux qui, pour un motif individuel, ou social, jugent nécessaire de limiter leur progéniture.

La *vasectomie* s'effectue sur le mâle. C'est au dire du Dr Rutgers une opération très simple et absolument efficace.

Elle consiste en la résection du *vas deferens*, du canal spermatique, corde rigide qu'on peut aisément isoler par une petite incision dermatique dans le scrotum. L'opération peut se pratiquer en un quart d'heure dans l'heure de la consultation, sans douleur par anesthésie locale.

Il ne suffit pas, dit le Dr Rutgers, de couper une petite partie de cette corde, car l'espace intermédiaire pourrait se reconstituer en canal, ni de faire deux ligatures, car ces ligatures à demeure seraient un obstacle à la guérison, surtout si l'on n'a pas pratiqué la plus rigoureuse asepsie ou antisepsie. Il vaudrait mieux pratiquer le pincement du canal, en imitant le pincement de stérilisation chez la femme, sans léser sa continuité. Cela fait, il est toujours loisible de couper ensuite le canal là où il a été pincé.

Quelle que soit la méthode suivie, le résultat de cette opération est la stérilité complète, absolue, sans aucune autre lésion des fonctions sexuelles. Ni l'appétit sexuels, ni les érections, ni les émissions, ni la volupté ne sont en aucune manière diminués. On est simplement stérile. C'est l'analogue de ce qui arrive quand un adulte est rendu stérile par les conséquences secondaires de la gonorrhée, car dans ce cas le canal spermatique est aussi obturé.

Le Dr Rutgers indique que cette opération est rendue obligatoire aux Etats-Unis par la loi, pour les criminels habituels, imbéciles, idiots. (Loi de mars 1907 en Indiana, loi de février 1910 en Connecticut).

Plus de 800 personnes ont subi cette opération avec le plus grand succès à la prison de Jeffersonville (Indiana) dont 200 sur leur demande.

A l'asile de Zurich, l'opération a été pratiquée sur demande, sur deux hommes.

Combien de temps nous faudra-t-il encore avant que cette opération salutaire et humanitaire prévenant la naissances des dégénérés, ait pénétré parmi nous?

Mais, que deviennent les lois sur l'avortement? Vot-on en voter sur les mutilations?

Problèmes qui vont effrayer les repopulateurs! La science est avec nous et nos adversaires doivent reculer devant les facilités qu'elle nous offre de déjouer leur hostilité.

Le Dr Rutgers souhaite qu'un fonds soit créé qui permettra de pratiquer ces opérations sur tous les tarés qui le désirent et cela gratuitement. Il fait appel aux chirurgiens pour qu'ils brisent les traditions néfastes les préjugés meurtriers de la race et tentent courageusement de sauver les individus, les sociétés, l'espèce.

La communication de notre ami Rutgers a été chaleureusement accueillie.

Sur une observation du Dr Nyström, le Dr Rutgers

indique que pour stériliser la femme on pourrait introduire dans l'utérus un caustique de telle façon que après 10 jours la partie intérieure de l'utérus soit complètement modifiée.

Comme le Dr Nyström élève quelques doutes sur l'efficacité de la *vasectomie*, Rutgers insiste très fortement sur cette efficacité qui est vérifiée par l'expérience. Etant donné l'heure tardive il n'a pas été possible

sonnée des naissances, admise par Karl Marx lui-même, proclamée par Kautsky, les discours de Copenhague n'en eurent point souci. Aussi rien d'étonnant à ce que la motion que, finalement, le congrès vota, ne se ressentisse de ce parti-pris, de cette élimination d'un facteur essentiel.

Posant d'abord en principe qu'il n'y a rien à faire, tant que subsistera le régime bourgeois et capitaliste, en faveur et à l'avantage des classes productrices, la déclaration croule immédiatement dans le plus bas réformisme.

Tout ce qu'on fera, à ce propos, n'est qu'un palliatif, disent les rédacteurs de la motion, et avec eux, ceux qui la votèrent.

Et, les voilà qui demandent, maigre palliatif, que la législation de tous les Etats civilisés institue l'assurance contre le chômage, assurance « dont les frais seraient supportés par les détenteurs des moyens de production. »

A qui fera-t-on jamais croire qu'un parlement, quel qu'il soit, votera une loi pareille? Les « représentants du peuple », qui sont surtout les chargés d'affaires des capitalistes, même s'ils la votaient, s'arrangeraient pour qu'elle fut sans effet — comme toutes les lois dites ouvrières, du reste!

Demander aussi « l'exécution en mesure suffisante d'importants travaux publics » ne paraît pas un moyen propre à rendre moins effroyable la situation économique et matérielle des ouvriers. La réduction des heures de travail, la création d'œuvres de placement, les subventions, les caisses de secours, etc., non plus.

\* \* \*

Aussi bien, ne sont-ce pas là des moyens spécifiquement socialistes! Et les congressistes réunis à Copenhague, en en réclamant l'application n'ont qu'imité les partis bourgeois, et les radicaux français en particulier.

Ces derniers, ont fait de la solution du chômage par les moyens législatifs un article principal de leur programme. Nonobstant leur croyance en l'efficacité desdits moyens, ils n'en sont pas moins contraints d'avouer la faillite de l'action parlementaire, sur ce terrain tout au moins.

Il y a quinze jours, avait lieu, à la Sorbonne, une conférence internationale contre le chômage, présidée par M. Léon Bourgeois. Cette conférence aboutit à un fiasco complet. Et, M. Louis Puech, président de la commission d'assurance et de prévoyance sociales, n'avouait-il pas, dans *Le*